

Institut de Formation en Soins Infirmiers



GROUPE
HOSPITALIER
PARIS
SAINT-JOSEPH



PROGRAMME

DU PaRéO - Parcours IFSI

Passeport pour réussir et s'orienter



Le **DU PaRéO** Paris Descartes est un vœu qu'il est possible de formuler sur la phase complémentaire de Parcoursup **du 16 juin au 10 septembre 2020**.

Le **DU PaRéO** est une formation d'un an validé par un diplôme universitaire.

Objectifs : Offrir la possibilité aux bacheliers et aux étudiants de développer leurs compétences pour réussir l'année suivante leur parcours universitaire en licence.

- ✓ « *consolider des compétences du socle commun (français, anglais, culture générale, compétences numériques),*
- ✓ *construire un projet d'études dans des conditions optimales de réussite en acquérant l'autonomie et les méthodes d'apprentissage propres à l'enseignement supérieur,*
- ✓ *favoriser l'orientation ou réorientation en découvrant les fondamentaux d'une spécialité, en l'occurrence la formation infirmière¹. »*

¹ <http://fondation.parisdescartes.fr/pareo>

L'équipe pédagogique du DU PaRéO est composée :

- ✓ **D'un cadre formateur responsable pédagogique DU Paréo** qui assure le lien avec l'université Paris Descartes et coordonne le parcours IFSI.
- ✓ **De cadres formateurs de l'institut de formation** qui sont des professionnels diplômés d'état infirmier, détenteurs du certificat cadre de santé et/ou masters en sciences de l'éducation qui ont fait le choix de travailler à l'institut de formation après plusieurs années d'expérience en service. Ils capitalisent des expériences professionnelles diversifiées qui favorisent la dynamique pédagogique.
- ✓ **De formateurs extérieurs** qui de par leur expertise dans des domaines particuliers interviennent auprès des étudiants et les accompagnent tout au long de leur parcours. Ils font partie intégrante de l'équipe. Ils construisent les différentes interventions avec la responsable pédagogique du DU PaRéO.

Les cours théoriques seront dispensés au sein de l'IFSI Paris Saint-Joseph et se dérouleront entre mi-septembre 2020 et fin février 2021 (une semaine par mois). Les méthodes pédagogiques mises en œuvre ont pour objectifs de développer votre autonomie de travail, consolider et acquérir de nouvelles connaissances.

THEORIE : 210h de formation

- **UE² Français 27h30 + plateforme Voltaire** : orthographe, syntaxe, analyse de documents (durant la formation de nombreux écrits vous seront demandés),
- **UE Biologie, anatomie, physiologie 39h30** : connaissances de base indispensables à l'entrée en formation,
- **UE Compétences numériques 34h** : les opérations de base, les conversions, les pourcentages : éléments essentiels pour réaliser des calculs de dose (préparation de traitement),
- **UE Anglais 18H + possibilité d'inscription TOIEC** : vocabulaire médical et mise en œuvre d'une conversation avec un interlocuteur.

² UE : Unité d'Enseignement

- **UE Santé Publique 35h** : les principaux thèmes de santé publique.
- **UE Sciences humaines et sociales/ communication 22h** : Initiation à l'éthique, déontologie, droit de la santé,
- **UE Stage 33h** : La relation soignant/soigné, les valeurs soignantes, aide à la rédaction de votre projet motivé (inscription sur la plateforme Parcoursup)

STAGE : 70h dans établissement hospitalier.

- Consolidation du choix de la formation pour votre inscription sur Parcoursup,
- Confirmation d'un choix d'orientation professionnelle,
- Confrontation aux problématiques du monde du travail et en particulier celui de la santé,
- Construction de la future identité professionnelle.

ORGANISATION :

Groupe de 15 personnes maximum par groupe (3 groupes seront mis en œuvre) – Les dates de ce parcours vous seront communiquées lors de votre inscription.

Horaires : 9 h – 17 h pour les enseignements théoriques

CONTACTS :

Par mail : sifsi@hpsj.fr ou ibisutti@hpsj.fr ou par téléphone au 01/44/12/35/23.

INSCRIPTIONS :

Merci d'envoyer le dossier d'inscription par mail ibisutti@hpsj.fr .

Une inscription à l'université est indispensable pour valider votre inscription au sein de notre établissement (le justificatif de votre inscription à l'université vous sera demandé).